

Q.V.H.P.  
Q.V.H.P.



Q.V.H.P.  
Q.V.H.P.

**Qualité de Vie en Haute Provence (association loi 1901)**

**Adresse siège : La Grand'Terre 04700 LURS - Email : [qvhp04@gmail.com](mailto:qvhp04@gmail.com) -**

**Tél : 06.83.32.61.18/06.61.00.21.00 – Facebook : Qualité de Vie en Haute-Provence**

Bulletin n° 4 du 01 Février 2013.

Le mot de la secrétaire

Notre association a jugé nécessaire et important de s'intéresser d'un peu plus près au projet de Centre d'Enfouissement Technique (C.E.T.) au lieu-dit Les Parrines sur la commune de Château Arnoux - Saint Auban.

En effet ce projet, tel qu'il nous est présenté par le Conseil Général 04, nous donne l'impression d'être totalement exclus des décisions qui vont être prises et nous pensons qu'il est grand temps de mettre en route un véritable débat citoyen sur le devenir de nos déchets.

Le sujet des déchets est un sujet sensible, qui n'est pas particulièrement fédérateur, ni mobilisateur car peu d'entre nous se soucient de ce que deviennent nos propres déchets une fois qu'ils ont passé le pas de notre porte...

La taxe d'enlèvement des ordures ménagères dont nous devons tous nous acquitter sert surtout à nous donner bonne conscience !

Mais **nous sommes tous responsables de nos déchets** et il semble naturel de s'intéresser à la façon dont on les traite.

QVHP pense qu'il est possible d'avoir un débat ouvert, sans idée préconçue, ni parti pris, et qui permettrait de faire émerger une solution satisfaisante tant pour l'homme que pour l'environnement.

Il existe un peu partout dans notre pays des solutions originales, beaucoup plus écologiques, créatrices d'emplois dont nous pourrions nous inspirer et qui font paraître la solution de l'enfouissement d'un autre âge.

Il ne faut pas perdre de vue que le projet des Parrines défendu par le Conseil Général est estimé à un peu plus de 15 millions d'euros et que ce coût pèsera sur tous les habitants du département.

QVHP se propose donc, d'organiser des tables rondes un peu partout dans le département afin que les citoyens puissent s'approprier le sujet du devenir de leurs déchets et, de rendre visite aux Maires de nos communes afin de leur demander de préciser leur positionnement.

Une synthèse de ces consultations sera communiquée ensuite sur un prochain bulletin.

Christine Mercier

Imprimé par nos soins ne pas jeter sur la voie publique